



Ville de Revel
www.mairie-revel.fr

CIMETIÈRES

DEMANDE D'AUTORISATION DE GRAVURE

Le demandeur :

Je soussigné(e)..... Tél. :
demeurant.....
titulaire de la concession n°..... emplacement n°.....
carré..... dans le cimetière de ☐ Avenue Notre Dame ☐ Couffinal ☐
Dreuilhe ☐ Avenue de Vaudreuille ☐ Vaure ☐ St Pierre. ☐ Chemin de la Landelle

Agissant en qualité de ☐ concessionnaire
☐ seul ayant droit du concessionnaire
☐ un des ayants droit, me déclarant me porter fort pour les autres ayants droit

Je m'engage, pour l'exécution de ces travaux, à me conformer aux règlements relatifs aux opérations funéraires et aux cimetières, et à garantir la commune de Revel contre toute réclamation qui pourrait survenir à l'occasion desdits travaux dont j'assume la pleine et entière responsabilité.

Déclare vouloir faire graver.....
.....
.....

Art. 8.2 du règlement des cimetières :

« Toute inscription et épitaphe sur une sépulture sera soumise à autorisation obligatoire du Maire. Les textes en langues étrangères devront être accompagnées de leurs traductions. »

La personne ou l'entreprise désignée pour cette opération sera :

Raison sociale :

Adresse :

Numéro d'habilitation :

Numéro de Tél. :

Art. 8.9 du règlement des cimetières :

« Les horaires d'intervention sont du Lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h. Les samedis, dimanches et jours fériés, les travaux sont interdits, sauf cas d'urgence et après autorisation du Maire. »

Date de début des travaux : Date de fin des travaux :

À compter de la date d'autorisation, les travaux devront avoir lieu dans le mois qui court.

Fait à Revel le

Signature du demandeur

AUTORISATION

Partie réservée à l'administration

Nous, Maire de la commune de Revel,

Vu la demande formulée par

Autorisons à faire procéder à une gravure.

Le responsable des cimetières Le directeur des services techniques Pour le Maire et par délégation
Le Le L'adjoint délégué

Le

C. BELLOTEAU

D. ROUTOULP

F. LUCENA